

**ALERTE METEOROLOGIQUE**  
**VIGILANCE JAUNE INONDATION, PLUIE-INONDATION, VENT VIOLENT**

Le préfet du Finistère, au vu des informations transmises par METEO-France et le service des prévisions des crues **décide la mise en alerte des maires et des services pour les phénomènes "INONDATION", « VENTS VIOLENTS » et « CRUES » en fonction des secteurs concernés.**

Suite à un week-end agité avec de nombreuses averses et de fortes rafales de vent de Nord-Ouest, le front s'évacue, les vent et pluie sont de moindre importance, un régime de traîne s'installe, mais la vigilance reste jaune sur :

**1) Phénomène VENTS VIOLENTS - VIGILANCE JAUNE**

ce jour jusqu'à 15 h 00

**2) Phénomène PLUIE-INONDATION – VIGILANCE JAUNE**

ce jour jusque 16 h 00

**3) Vigilance CRUES : VIGILANCE JAUNE**

**consultez le bulletin vigicrues en annexe**

vigilance jaune sur les bassins de la rivière de Morlaix, de l'Odet et de l'Aulne à compter de ce jour et jusqu'à demain mardi.

**EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT :**

**Lire attentivement le bulletin météo France ci-joint.**

**Ainsi que le bulletin vigicrues ci-joint.**

**CONSIGNES**

Le préfet demande aux maires :

- ✓ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire :
  - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
  - Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
  - Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
  - Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ✓ De consulter, pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, opérateurs, associations, ...) :

- ✓ De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints
- ✓ De vous informer régulièrement sur le phénomène :
  - sur le site Internet gratuit de Météo-France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)) : cartes de vigilance et bulletins de suivi qui intègrent les conséquences possibles et conseils de comportement
  - auprès du répondeur gratuit de Météo France (bulletins dès le niveau orange) : 05.67.22.95.00
  - auprès d'un opérateur météo" (Météo France ou tout autre opérateur)
  - ainsi que les conditions de circulation :
    - sur [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) (notamment pour RN 12, 164 et 165)
    - <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 11 décembre 2017 à 11h30

Pour le Préfet  
Le chef du service interministériel  
de protection et de défense civiles



Michèle BOULIC